

COMMISSION DE SECURITE DES PISTES DU 20 JANVIER 2004

Etaient présents : cf. liste annexée  
Etait excusé : Gilbert BLANC-TAILLEUR

Jean-Yves Pachod remercie les participants de s'être mobilisés pour assister à cette nouvelle réunion de la commission de sécurité des pistes. L'objet principal de cette réunion est lié à des questions issues de la récente réunion de la commission d'aménagement du domaine skiable du 13 janvier 2004 : elles concernent notamment la traversée de la piste de luge par la piste de Cospillot et l'organisation d'animations sportives à Courchevel 1550.

AMENAGEMENT DE LA PISTE DE COSPILLOT

1- Traversée de la piste de luge

Il est rappelé que la pente de la future piste de Cospillot à l'approche de la piste de luge s'atténue de 9 % jusqu'à 4 %. En revanche, la pente de la piste de luge atteint 15 % au croisement : un terrassement particulier (déblai en amont du croisement) devra être prévu pour atténuer cette pente et diminuer la vitesse des lugeurs au passage du croisement. La plate-forme de la piste de luge ne devra pas présenter de dévers, y compris lors de l'entretien des pistes, pour ne pas faire dériver les luges vers l'aval. Il est par ailleurs indiqué que la traversée s'effectuera avec une bonne visibilité compte tenu de l'angle de croisement des deux pistes.

Au vu de ces éléments, la commission propose que les skieurs laissent la priorité aux lugeurs sur ce croisement. L'arrêté municipal de sécurité des pistes devra être adapté en conséquence lors de la mise en service de la piste de Cospillot.

Une signalétique aux normes devra être installée :

- arrivée skieurs : triangle de croisement et triangle signalant l'événement (traversée de luge). A répéter 2 fois à 50 mètres et au croisement de part et d'autre de la piste à l'instar de la signalétique rencontrée sur les croisements de routes départementales.
- Arrivée luge : triangle de croisement et triangle signalant l'événement (traversée de skieurs). A répéter 2 fois à 50 mètres et au croisement de part et d'autre de la piste.
- départ skieurs : un panneau interdit luge de part et d'autre de la piste.
- départ lugeurs : un panneau interdit skieurs de part et d'autre de la piste.

2- Sécurisation de la sortie de la passerelle

Il est rappelé que les entonnoirs amont et aval de la passerelle seront aménagés dans le cadre des travaux commandés par la commune : une concertation avait déjà eu lieu sur ce sujet entre le S3V et les services techniques municipaux.

S'agissant de la partie aval, le talus inférieur sera constitué de pneus empilés et revégétalisés. En fonction de la raideur de ce talus, le service des pistes annonce qu'il procédera à la mise en place de protection adaptée.

## ORGANISATION D'ANIMATIONS SPORTIVES A COURCHEVEL 1550

Il est débattu de la proposition de l'ESF 1550 et des commerçants de Courchevel 1550 d'organiser des animations sportives sur le bas de la piste des Tovets, à proximité du téléski étant entendu que toutes les grandes compétitions, séminaires ou test de flèches sont programmées sur le stade Emile Allais. Le calendrier prévisionnel se limiterait à cinq dates : une par semaine pendant les vacances de février et le traditionnel mémorial de l'ESF le 20 mars 2004. Eric Brèche envisage de reconduire le système de clôture du slalom par une corde à boule comme pour les saisons précédentes.

Pascal Vie rappelle que depuis le jugement intervenu à la suite de l'accident mortel sur la piste des Verdens (affaire René Facht), les espaces de compétition et d'entraînement à la vitesse doivent faire l'objet d'une protection particulière. En d'autres termes, aucune personne non autorisée par le gestionnaire de la zone sportive ne doit pouvoir y accéder. La solution idéale serait d'isoler complètement le slalom aménagé pour ces animations à l'aide de filets. Ce mode de protection est le plus efficace mais nécessite de nouveaux investissements. Eric Brèche pense que cette opération pourrait s'envisager si les services municipaux, S3V et l'ESF mettent en commune leurs moyens humains et matériels ; un inventaire s'avère nécessaire dans les plus brefs délais pour concrétiser ces projets.

Lucien Mermoz évoque la nécessité de réexaminer la sécurisation de la piste des Rochers. Une analogie de dispositif s'impose sur tous les niveaux de Courchevel.

## QUESTIONS DIVERSES

- Préparation des pistes desservant le Praz : il est rappelé la nécessité de faucher et défricher les pistes desservant le Praz, afin de pouvoir les ouvrir dès les premières chutes de neige. S3V annonce que la piste de la Murette a été préparée dans cette optique à l'automne. Un travail similaire se poursuivra sur les autres tracés (Jockey, Jean Blanc).
- Sécurité des abords des restaurants de pistes : il est à nouveau signalé le problème de l'abandon au sol des skis de la clientèle des restaurants sur les bords de piste. Ce comportement génère un risque pour les skieurs ou surfeurs en mouvement sur la piste et est particulièrement pénalisant sur le front de neige de Courchevel 1650. Un nouveau courrier sera adressé pour redemander la mise en place de râteliers à ski sur la terrasse de l'Ours blanc. Une information similaire sera adressée aux restaurants du Courcheveige, de la Bergerie et de la gare des Verdens.
- Laurent Fillion rappelle qu'après la fermeture des pistes, la circulation du scooter du stade de slalom Emile Allais hors de l'enceinte du stade, doit faire l'objet d'une information particulière au service des pistes, compte tenu de la présence des câbles de damage. Par ailleurs, le gestionnaire du stade devra rappeler à sa clientèle de ne pas faire de lâchers intermédiaires sur le téléski de la Loze, compte tenu du risque de déraillement.
- La commission est informée de la mise à jour et de la diffusion aux enseignants du ski de la liste des loueurs ou vendeurs du matériel de sécurité en avalanche à Courchevel.











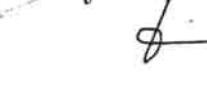

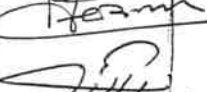


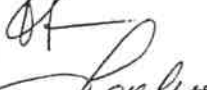
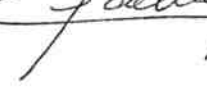




PJ : - feuille de présence,  
- liste de magasins distribuant du matériel de sécurité avalanche

**COMMISSION SECURITE DES PISTES**

**MARDI 20 JANVIER 2004 A 8 H 30**

Salle des Arolles - Croisette -

**FEUILLE DE PRESENCE**

Nom-Prénom	Fonction	Signature
BERRARD Jean Christophe	Paire de St Bon	
CHEVRIER JLuc	Pompiers	
HUGNIER Patrice	Mairie	
BRECHE ERIC	ESF 1550	
REY Laetitia	ESF 1650	
SCARANO ANGELO	CRS Secours en montagne ALBERTVILLE	
GEORGES Roland	Bureau des Guides	
Alain Joffe	O.T.	
VION Fabrice	CRS ALBERTVILLE	
REVOL Philippe	S3V Courchevel	
Chatain Gordon	S3V Courchevel	
VIE Etienne	S3V Courchevel	
HUSSON J P	S3V	
HERMOS Lucien	S3V Pistes	
FILLON Laurent	S3V	
PEPIN Bernard	Medecin	
Billiet-Prades Roger	police Municipale	
Pachod Noël	Mairie - Etudes / Mjt S3V	
Pachod Jean-Joes	Mairie	
Pierre Norhic	ESF 1850	

